

OISE-LES-VALLÉES

Vers une agriculture de proximité en 2040 ?

[Par **Isabelle Lasternas**, Chargée d'études principale, Oise-les-Vallées]

La production alimentaire de proximité répond à une demande réelle et croissante. Selon le ministère de l'Agriculture, 71 % des consommateurs français souhaitent contribuer par leurs achats au soutien des produits régionaux (source Chambres d'Agriculture de France).

Certains territoires ont déjà développé depuis longtemps des démarches visant à favoriser l'agriculture de proximité au travers de PAT (programme alimentaire de territoire) ou qui s'y apparentent, souvent aidés par des mouvements agricoles associatifs type Terres de liens. D'aucuns s'y essaient, portés par des initiatives privées d'exploitants locaux, quand d'autres encore n'en sont qu'aux prémices.

La question peut être abordée sous différents prismes : économique, sociétal, environnemental... Mais quel peut être le point de vue de l'urbaniste en charge de l'aménagement et de l'organisation des territoires ? Il peut s'appuyer notamment sur la réglementation qui évolue sensiblement en faveur de l'agriculture de proximité (lois LAAAF de 2014 ou EGALIM de 2018) ou introduit de nouveaux objectifs aux documents de planification, telle une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux dans les nouveaux PAS des SCoT.

Toutefois, ces réglementations et incitations sont récentes et leur mise en œuvre, qui suppose un travail conjoint de multiples acteurs, institutionnels, privés ou élus, ne va pas de soi. Et même convaincu, l'urbaniste n'en reste pas moins démuné, face à une problématique qui relève de l'économie marchande mondiale et de la sphère privée.

Une cohabitation en proie à des doutes et des contradictions

L'un des nombreux freins relève du foncier et de la structuration des exploitations. Située aux abords des agglomérations, lieu de vie des consommateurs, l'agriculture de proximité doit faire face à la pression urbaine et immobilière tandis que, parallèlement,



© Isabelle Lasternas

les exploitants se trouvent confrontés au prix croissant du foncier ; certains partant à la retraite, sont incités à revendre leurs terres à des exploitations qui s'agrandissent, ou tentés par l'intérêt de céder les terrains au prix de terrains à bâtir, pénalisent les jeunes agriculteurs à l'installation et encouragent les exploitations industrialisées plutôt que le maintien d'exploitations de taille humaine propices au consommateur local. Comment favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur ces terres diversement convoitées ?

A cet écueil s'ajoute la question de la distribution. Comment organiser et développer les réseaux de distribution et d'acheminement entre les producteurs, les consommateurs (lieux de vente, points de retrait...) voire les lieux de production (type conserveries) de manière à conserver efficacité, facilité et rentabilité pour tous ?

D'autres difficultés relèvent du manque de main d'œuvre, ou encore de la notion même de métier, encore mal appréhendé et qui peut être l'aboutissement d'une reconversion. Les possibilités de formation et de recrutement sur ces filières sont-elles bien identifiées et organisées localement ? Faut-il envisager de nouvelles structures d'accueil ou de nouveaux dispositifs pour encourager les jeunes à s'installer pour développer une agriculture de proximité ?

Enfin, les conditions d'implantation sont-elles respectueuses de leur environnement ? Les activités agricoles et les techniques de production utilisées

restent-elles compatibles avec le voisinage de résidences ? Habitations et exploitations sont-elles suffisamment organisées pour ne pas s'apporter mutuellement nuisances et pollutions ?

Une cohabitation délicate au croisement des cultures

Plus généralement, comment intéresser les territoires caractérisés par la grande culture traditionnelle, intensive, où la « culture » de l'agriculture de proximité fait encore l'objet de réticences même si elle s'émeut de la montée de la demande des consommateurs ? Comment l'amener à la diversification ?

Les expériences les plus abouties tendent à démontrer que l'agriculture de proximité ne pourra être développée, voire maintenue, que si elle est portée par une véritable stratégie commune et une volonté politique à toutes les échelles, avec l'implication des acteurs locaux, intervenant aussi bien dans la chaîne alimentaire que dans la dynamique des territoires.

Pour ce faire, le rôle des collectivités locales doit s'intensifier en tant que facilitateur d'émergence d'initiatives privées, sans pouvoir souvent se substituer à celles-ci. Cela peut aller de la mise à disposition de réserves foncières ou de locaux, d'aide aux recherches de financement ou de montage d'opération, à l'animation de projets ou la mise en place de campagnes de communication, l'ensemble de ces actions s'inscrivant à terme dans une stratégie partagée plus globale. ■